

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

19^{ème} année - N° 3364 - Mardi 26 Mars 2019 - Prix : 200 Fc

ELECTION PRÉSIDENTIELLE ANTICIPÉE

4 candidats blessés lors des heurts avec les forces de l'ordre



.Dispersion de la manif par les forces de l'ordre

PROCESSUS ÉLECTORAL

**Les observateurs internationaux (UA,
COMESA et EASF) déplorent
des élections dans un climat de tensions**

LIRE PAGE 2

Visitez le site de la Gazette
www.lagazettedescomores.com

**Prières aux heures officielles
Du 26 au 30 Mars 2019**

Lever du soleil:
06h 11mn
Coucher du soleil:
18h 15mn

Fadjr : 04h 57mn
Dhouhr : 12h 16mn
Ansr : 15h 30mn
Maghrib: 18h 18mn
Incha: 19h 32mn



PROCESSUS ÉLECTORAL

Les observateurs internationaux (UA, COMESA et EASF) déplorent des élections dans un climat de tensions

« Les missions déplorent les incidents observés qui n'ont pas permis aux électeurs de sortir massivement pour exercer leur droit civique dans la sérénité ». Les dysfonctionnements, l'interruption des opérations de dépouillement dans les différents bureaux de vote, la collecte et le transfert des urnes par les éléments des forces de l'ordre auraient affecté le bon déroulement des opérations de vote, de dépouillement et l'ensemble du scrutin selon elles. Les missions appellent tout un chacun à jouer son rôle pour préserver la paix, la stabilité et la cohésion sociale dans l'archipel.

Vingt-quatre heures après le déroulement des élections, très contestées, du Président de l'Union et des Gouverneurs des îles, la mission d'observation internationale composée de l'Union Africaine, du COMESA et des Forces en Attente de l'Afrique de l'Est (EASF) ont publié leur déclaration. Conduite par son Excellence Monsieur Patrice Emery Troavoda, la mission a précisé en conclusion de leur déclaration que « les élections présidentielles et des gouverneurs du 24 mars 2019 se sont déroulées dans un climat de tensions résultant du peu de consensus au sein de la classe politique qui perdurent depuis le référendum constitutionnel de juillet

2018 ».

« Les missions déplorent les incidents observés qui n'ont pas permis aux électeurs de sortir massivement pour exercer leur droit civique dans la sérénité », lit-on dans ladite déclaration. Selon la mission, les dysfonctionnements, l'interruption des opérations de dépouillement dans les différents bureaux de vote, la collecte et le transfert des urnes par les éléments des forces de l'ordre auraient affecté le bon déroulement des opérations de vote, de dépouillement et l'ensemble du scrutin. « Cette situation empêche les missions d'observation de se prononcer de façon objective sur la transparence et la crédibilité du scrutin du 24 mars 2019 », lit-on dans la même déclaration.

Bien que réfuté par le régime par le billais du ministre en charge des Elections, la mission d'observation conjointe de l'UA, le COMESA et l'EASF a fait état d'émeutes qui ont lieu à Anjouan dans la journée du scrutin. Par la voix de Patrice Emery Troavoda, chef de la délégation, la mission déplore que de tels faits se soient produits dans l'archipel. En effet, le COMESA, l'EASF et l'UA « appellent toutes les parties prenantes et les candidats à la retenue étant donné que le processus électoral est encore en cours ».

Ces derniers recommandent au gouvernement de voir la manière de



Les observateurs UA COMESA et EASF devant la presse

pouvoir mettre en place un cadre de concertation pour créer et consolider un climat de paix et de stabilité, à privilégier l'approche inclusive et consensuelle dans l'adoption et l'application des réformes constitutionnelles, institutionnelles et électorales.

Les organisations panafricaines sollicitent aux acteurs politiques d'œuvrer à la consolidation de la paix, de privilégier le dialogue et la concertation tout au long du proces-

sus et au peuple comorien de se mobiliser "sans retenue" autour de la préservation de cette paix qui est le gage de l'unité nationale et de la cohésion sociale.

Techniquement, les missions d'observation électorale (MOE) a souligné des retards d'ouverture dans certains bureaux de vote qui, selon elles, aurait causé des heurts dans différentes localités. Pour cette échéance anticipée du 24 mars dernier, les MOE ont noté une implica-

tion importante de la femme dans les activités électorales bien que sa « participation politique reste résiduelle ». « Les missions de d'observation électorale ont accompli leurs missions. Il revient à la Ceni et au peuple comorien de prendre le destin du pays en main en préservant la paix et la stabilité dans le respect de la démocratie », conclut le chef de la délégation des MOE.

A.O Yazid

L'observatoire national des élections fait état de nombreux dysfonctionnements

Malgré les mesures de sécurisation annoncées à l'échelle nationale pour un déroulement pacifique des élections anticipées, le premier tour s'est déroulé dans la confusion totale, le dimanche 24 mars dernier. C'est ce qu'il ressort du dernier communiqué publié par l'observatoire national des élections, qui a énuméré les obstacles signalés pendant tout le long du processus électoral.

Lors du premier tour des élections du président de l'Union et des gouverneurs des îles autonomes qui s'est déroulé dimanche dernier, plusieurs difficultés ont été signalées. Ainsi il est démontré dans un communiqué de presse daté du 24 mars, que « beaucoup d'anomalies ont été repérées surtout dans l'île d'Anjouan dès le démarrage des scrutins », peut-on lire dans ce document signé par Mohamed Farouk Ali, président de l'observatoire des élections.

Le document situe les zones où sont signalés les incidents et signale le retard d'acheminement du maté-

riel électoral et le dysfonctionnement des bureaux des votes. « A Anjouan, des cas de bourrage des urnes ont été constatés notamment dans les bureaux de vote de Bamabao Mtsanga, Sima, Chiwe, Mjamawe, et Mremani et Fomboni puis Bahoni dans l'île de Mohéli ».

Concernant l'acheminement des matériels techniques, « la plus part des bureaux de vote ont ouvert à l'heure. Des cas de retard dans le démarrage des opérations de vote ont été signalés et souvent en raison de la livraison tardive du matériel électoral. Comme à Kwabani, Iconi et Mbabani ». Quant à Mohéli, le document précise des cas de retard observés à Mledjele et Barakani où le matériel électoral n'était pas complet.

Kamal Gamal

Les petites Annonces de La Gazette

Adressez-vous au Service
ANNONCES CLASSÉES

La Gazette des Comores
Moroni Badjanani

Tél. : 763 26 20 BP 2216

E-mail: la_gazette@comorestelecom.km

La Gazette des Comores
BP 2216 Moroni - UNION DES COMORES
Tél. (269) 37-79-80 - 33 26 76

BULLETIN D'ABONNEMENT

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse postale : _____ email : _____

Tél. : _____ Fax : _____ Mob : _____

Périodicité :

3 mois Montant : _____
6 mois Montant : _____
12 mois Montant : _____

Mode de règlement :

Espèces
Chèque n° _____
Virement bancaire réf. : _____

Moroni le,

Signature :

Tarifs d'abonnement

(Valable à compter du 1er janvier 2015)

	Mensuel		Trimestriel		Semestriel		Anuel	
	FC	Euro	FC	Euro	FC	Euro	FC	Euro
Comores	4 500	9	12 500	25	25 000	51	50 000	102
Etranger	6 000	12	17 000	35	32 000	65	62 500	127

ELECTION PRÉSIDENTIELLE ANTICIPÉE

4 candidats blessés lors des heurts avec les forces de l'ordre

Les candidats de l'opposition ont tenté de marcher sur la place de l'Indépendance, au départ de Mangani en passant par le grand marché de la capitale, Volovolo. La marche a été réprimée par les forces de l'ordre. Bilan, plusieurs blessés parmi les candidats et deux (brèves) interpellations. Dans Moroni quadrillé par les forces de l'ordre, un calme précaire régnait.

Après l'appel à la résistance du peuple comorien « face à un gouvernement illégitime et un coup d'Etat électoral caractérisé par une fraude massive », du 24 mars les candidats de l'opposition ont organisé une marche qui devait se terminer à la Place d'Indépendance de Moroni. Devaient parce plusieurs éléments des forces de l'ordre les en ont empêchés au niveau de Magoudjou. Ils avaient quitté Mangani pour rallier Hadoudja, direction

Salimamoud puis Volovolo suivis par des centaines de partisans.

C'est au niveau de Magoudjou que les choses ont donc commencé à dégénérer. L'armée a usé de balles en cartouches, et des jets de bombes lacrymogènes. Selon certains soutiens de la coalition de l'opposition, le candidat Saïd Larifou a eu moins de la chance, « il aurait reçu une balle en caoutchouc dans le pied, son état nécessite une évacuation ».

Outre Saïd Larifou, il y a eu plusieurs blessés, selon le Dr Djabir Ibrahim du service des Urgences de l'hôpital El-Maarouf. « Nous avons reçu 12 blessés légers et parmi eux j'ai reconnu 3 candidats », a-t-il déclaré alors qu'il avait rejoint les journalistes au portail, parce qu'empêchés d'accéder dans l'enceinte de l'hôpital par la sécurité. Il a cité le nom de Mouigni Baraka Saïd Soilihi, Ali Mhadji et Me Mzimba. Ce dernier tout comme Saïd Larifou ont été soignés dans des cliniques privées.



.Les candidats de l'opposition battent le pavé avec leurs militants

En plus de ces blessures, l'ancien chef d'Etat-major Soilihi Mohamed et le doyen de la Faculté de science, Achmet Saïd Mohamed ont été brièvement interpellés à la

gendarmerie. Joint au téléphone en milieu de journée, le Colonel Campagnard a bien confirmé l'information.

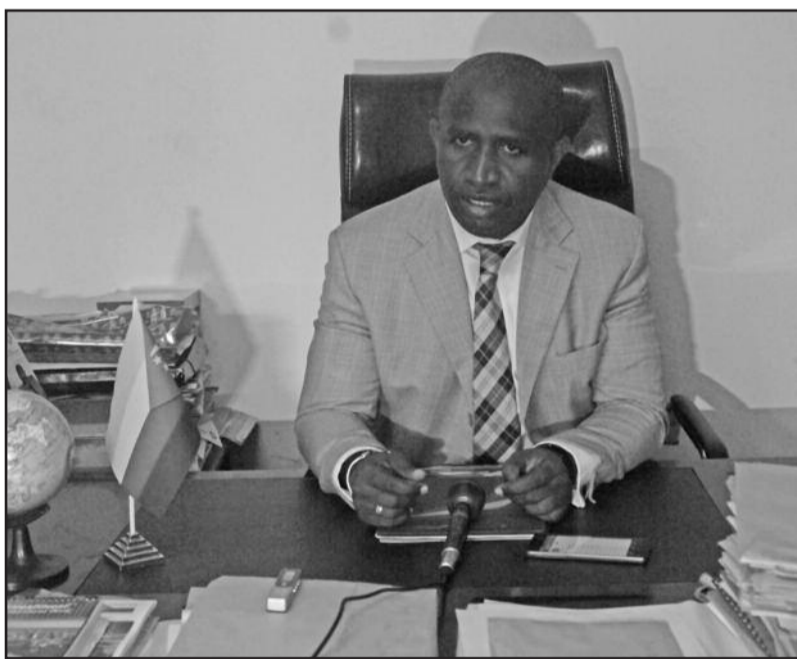
Peu après la manif avortée,

Moroni ressemblait à une ville en état de siège. Les commerces étaient fermés, la circulation quasiment inexistante et les gendarmes positionnés dans les principaux points d'accès de la capitale. Ils étaient nombreux au niveau des ministères ou encore de l'opérateur privé des télécommunications, Telma. Durant plus de deux heures, les abonnés de l'opérateur historique (Comores Telecom) ne pouvaient ni recevoir des appels ni à en émettre, accentuant l'espèce de psychose qui planait. Les quelques citoyens qui circulaient dans des véhicules devaient montrer patte blanche. La circulation était un peu plus soutenue en début de soirée sans atteindre son rythme habituel. La tension était palpable et les gens semblaient éviter de sortir de chez eux. Dans la journée d'hier, un calme précaire et sans doute factice régnait dans la capitale comorienne.

Fsy

MANIFESTATION

Mohamed Daoudou : "Une intervention nécessaire pour maintenir l'ordre public"



Le ministre de l'intérieur en charge des élections s'est exprimé quelques heures après la manifestation des 12 candidats dispersés par les forces de l'ordre. Pour Mohamed Daoudou les candidats n'avaient pas eu l'autorisation de manifester et qu'il était nécessaire de préserver l'ordre public.

Dimanche dernier, après l'appel du boycott des 12 candidats appelant leurs militants à saccager les urnes, ces derniers ont appelé leurs partisans à descendre à Moroni pour une marche pacifique. Plusieurs centaines de militants ont défilé du rond point Salimamoud en direction de la place de l'indépendance. Arrivés à Magoudjou, ils sont violemment dispersés par les forces

de l'ordre. Quelques heures après cette manifestation, le ministre de l'intérieur s'est exprimé et a justifié l'intervention des forces de l'ordre.

« Les élections ont pris fin dimanche et maintenant, il n'y a plus de candidat. D'autant plus qu'il fallait avoir une autorisation avant de manifester. Chose qui n'a pas été faite », explique Mohamed Daoudou. Le ministre de l'intérieur remercie les forces de l'ordre pour la manière dont ils se sont comportés, mais aussi la maturité de la population comorienne en cette période électorale. « On a assisté à une manifestation sans autorisation. On était obligé d'intervenir afin de préserver l'ordre public. Ils ont été dispersés mais il n'y a pas eu de chose grave », poursuit-il.

Le premier flic du pays montre qu'il n'y a pas eu de mort ni de blessé grave, mais des blessés causés par du gaz à lacrymogène. Ce dernier appelle la population à rester clame et à éviter les manipulations. « Il ne faut pas être embarqué par des personnes qui ont envoyé leurs enfants à l'étranger et vous appellent à descendre dans la rue. Il faut réfléchir deux fois avant de le faire car ici on a des lois à respecter », dit-il, avant d'ajouter que « quiconque osera aller à l'encontre de la loi, on va prendre nos responsabilités ». Le ministre a regretté l'appel au boycott des 12 candidats de l'Union de l'Opposition appelant à la résistance et à casser les urnes.

MY

ELECTIONS ANTICIPÉES

Msaidié choqué par l'appel au saccage des urnes

Le directeur de campagne du candidat Azali Assoumani s'est exprimé hier sur ce qui s'est passé le 24 mars dernier. Houmed Msaidié se dit choqué par l'appel des 12 candidats à casser les urnes.

Le processus électoral est en cours. Hier en début de soirée, le directeur de campagne du candidat Azali Assoumani a fait une conférence de presse pour faire un point sur la situation depuis

dimanche jusqu'à hier lundi. Houmed Msaidié regrette l'attitude des 12 candidats de l'opposition qui ont appelé à la résistance et au saccage des urnes. « Franchement quand je vois des personnes qui ont voulu diriger le pays, demander qu'on détruise les urnes est vraiment incroyables et inacceptable. D'autant plus qu'ils sont des hommes de loi », lance-t-il.

Msaidié s'est dit choqué aussi de voir le candidat du Juwa Ahamada Mahamoudou demander en premier

de casser les urnes dans son village natal, Chomoni. « C'est choquant ! Et l'instant d'après, l'appel a été suivi par les autres candidats », poursuit l'ancien ministre, avant d'ajouter que « ces personnes avait appelé à faire des trucs violents qui auraient pu entraîner une guerre civile. Mais Dieu merci ça n'a pas eu lieu même si dans certaines localités, certains partisans ont voulu arrêter le processus ».

Sur le déroulement des élections, le directeur de campagne du

candidat-président dit attendre avec impatience les résultats provisoires des élections présidentielles et des gouverneurs de la part de la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI). « Les élections ont commencé dans la plupart au moment fixé par la loi. Dans l'après midi, l'atmosphère a changé à cause de l'appel au boycott des 12 candidats et certains bureaux de vote étaient en quarantaine. On s'est préparé à mener le combat avec eux mais là c'est gênant. Mais c'est leur

choix », dit-il.

Il remercie en retour le gouvernement pour sa retenue face à toutes les provocations. « On ne déplore aucun mort et aucun blessé hors mis le jeune des Mitsamiouli qui a été atteint par des tirs de sommation ». Hier après midi, les observateurs internationaux ont rendu public le rapport préliminaire du scrutin de dimanche mais l'ancien ministre n'a rien à dire sur ce sujet.

MY

CAN ÉGYPTE 2019, ÉLIMINATOIRES, GROUPE (B)

"On a perdu le duel, mais on a gagné en expériences"

Malgré le comportement ambigu de la Confédération Africaine de Football (Caf), du Tribunal Arbitral du Sport (Tas) et de la Fédération Internationale du Football Association (Fifa), le président de la Fédération de Football des Comores (Ffc), Saïd Ali Saïd Athoumani, reste pragmatique et courtois. Pour lui, il y a une leçon à retenir sur le résultat (3-0) de la 6e et dernière journée, tenue dans un terrain sportivement hostile (Yaoundé le 23 mars 2019).



Le patron de la Ffc explique

Face aux Lions indomptables du Cameroun, les Cœlacanthes des Comores attendaient un exploit. Mais, l'environnement n'était pas facile. Appelons un chat un chat. Le contexte n'était pas favorable pour les Comores. « Considérant l'enjeu et devant son propre public, les camerounais étaient super motivés. Les Cœlacanthes n'avaient pas tous les atouts en main. Mais, on a gagné en expériences. Le staff technique sait maintenant la partie à améliorer pour franchir un palier », explique Saïd Ali Saïd Athoumani, le patron de la Ffc.

Battre une équipe survoltée dans un milieu sportivement hostile, intensifié par une lourde pression, n'est pas chose aisée. Les Cœlacanthes ont fait de leur mieux. Hélas ! Le Cameroun a décroché sa place sur la pelouse (3-0). L'autre espoir comorien repose sur le terrain juridique. Logiquement, la

bataille juridique reste toujours d'actualité. «Le bureau exécutif de la Ffc se réunira pour faire le bilan de cette campagne de la Can Égypte 2019. Nous avons fait appel à un conseil d'avocats pour défendre notre dossier auprès du Tas. Nous attendons une précision de leur part », rappelle notre interlocuteur.

L'objectif des Cœlacanthes était de battre les Lions indomptables par forfait, et empocher les 3 points convoités. « C'est tout à fait raisonnable, si on se réfère à l'article 82 du règlement de la Can », confirme le patron de la Ffc. En principe, après retrait ou désistement au titre de pays-hôte, le pays concerné est,

entre autre exclu de la compétition. Saïd Ali Saïd Athoumani enchaîne : « L'article en question stipule que les équipes disqualifiées sont considérées comme perdantes et éliminées de la compétition. Donc, la victoire des Comores par forfait est légitime ».

Bm Gondet

**La Gazette
des
Comores**
l'information libre
à votre portée

Quartier Badjanani BP 2216
Moroni Comores
Tél:(269) 773 91 21

ou

333 26 76

E-mail:
la_gazette@comoreste-
lecom.km



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation et l'agriculture

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET- AVIS DE VACANCE DE POSTE

Date de publication: 19 MARS 2019

Date limite de dépôt des candidatures: 01 Avril 2019

TITRE DU POSTE: Chauffeur

UNITÉ ADMINISTRATIVE: FAO MADAGASCAR

TYPE DE CONTRAT: NPP.NAT- SB1
LIEU D'AFFECTATION: Moroni- Comoers
DUREE: 09 mois

La FAO est favorable à la parité homme-femme et à la diversité géographique et linguistique de son personnel et des consultants internationaux afin de mieux servir ses membres dans toutes les régions.

Les femmes et les ressortissants de pays membres non représentés ou sous-représentés possédant les qualifications requises sont encouragés à présenter leur candidature.

Nous encourageons de même les personnes handicapées à postuler.

Toutes les candidatures seront traitées dans la plus stricte confidentialité.

Les Termes de références sont consultables sur le lien <http://www.fao.org/employment/home/en/>

QUALIFICATIONS REQUISES

- Certificat d'études primaires. Un brevet de fin d'études secondaires du premier cycle serait un atout
- Titulaire d'un permis de conduire B. Un permis complet de plus de 5 ans serait un atout
- Parfaite maîtrise du véhicule tout terrain
- Expérience réussie au niveau du système des Nations Unies dans un poste similaire est très souhaitable
- Maîtrise du Français et une connaissance de l'anglais. La maîtrise d'un ou plusieurs dialectes locaux est un atout certain
- Ce poste est réservé aux candidats de nationalité Comorienne.

COMMENT PRÉSENTER SA CANDIDATURE

Pour postuler, visitez le site Web de recrutement de Jobs at FAO <http://www.fao.org/employment/home/en/> et complétez votre profil en ligne. Seules les candidatures reçues via le portail de recrutement seront prises en compte

- Les candidatures incomplètes ne seront pas prises en considération.
- Les demandes reçues après la date limite de dépôt ne seront pas acceptées.

Les candidats sont invités à joindre une lettre de motivation au profil en ligne

Les postes vacants seront **supprimés du portail de recrutement à 23 h 59, heure d'Europe centrale**, à la date limite de réception des candidatures. Nous encourageons les candidats à soumettre leur candidature bien avant la date limite.

Si vous avez besoin d'aide ou si vous avez des questions, veuillez contacter: iRecruitment@fao.org ou Tél (+269) 333 6897